



LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Nos prés sont jolis, entretenus, ce qui fait qu'ils sont convoités et parfois occupés sans autorisation. Ce fut le cas l'an dernier par les gens du voyage début juin, ce fut aussi le cas cette année et par le même groupe. Ils étaient certes moins nombreux et l'occupation fut beaucoup plus courte. Arrivés le jeudi 25 mai ils sont partis très tôt le mardi 30 mai.. Il a fallu à nouveau négocier fermement pour obtenir un départ avant la fête des aînés du mercredi 31 dans les prés.

Au cours de l'année écoulée, à de nombreuses reprises lors des bureaux du mardi, nous avons abordé ce sujet, en se posant notamment la question sur la nécessité ou non de fermer physiquement les lieux. Mais mettre des barrières ou créer des fossés, gérer les entrées pour l'entretien ou des manifestations, sont des remèdes peut être pire que le mal, car ces dispositifs même bien choisis ne sont

pas forcément infranchissables et assurément de nature à dégrader le site.

Nous avons donc fait le choix de ne rien faire mais compte tenu des événements le sujet va forcément être à nouveau débattu.



VOUS AVEZ DIT S.P.A.N.C ???

Service Public d'Assainissement Non Collectif

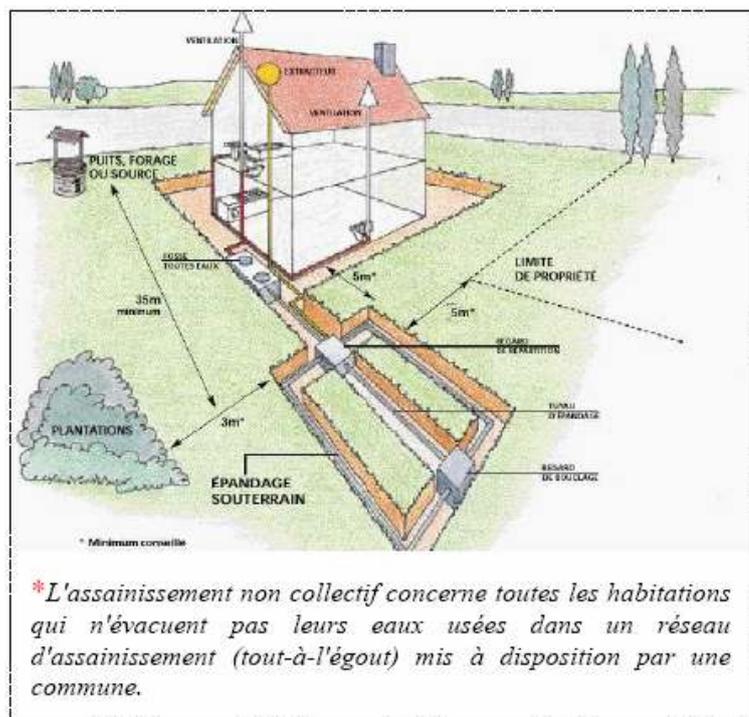
Longtemps négligé, un assainissement collectif (autonome), bien réalisé, permet de disposer pour l'habitat dispersé de solutions adaptées et efficaces pour le traitement des eaux usées, le confort de l'usager, et la protection du milieu naturel.. La législation (loi du 3 janvier 1992) demandait aux élus de créer au 31 décembre 2005 un Service d'Assainissement Non Collectif communément dénommé S.P.A.N.C.

La communauté de communes Leins-Gardonnenque a mis en place un S.P.A.N.C. et gère directement la vérification de la conception, de l'implantation et de la réalisation des nouvelles installations (ces dernières feront l'objet d'un dossier «Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif»).

Notre communauté de communes a confié à Saur France la vérification périodique du bon fonctionnement des installations et l'instruction des projets d'assainissement non collectif dont le responsable est Monsieur Olivier Bayle (tel :04 66 88 02 33).

Ces prestations prendront la forme de visites de terrain permettant dans un premier temps de recenser les installations, de déterminer leur état, puis de vérifier périodiquement leur bon fonctionnement et leur bon entretien. A ce titre, il convient de rappeler que la vidange d'une fosse (septique ou toutes eaux), par une entreprise qualifiée, est obligatoire tous les 4 ans.

Tout comme l'assainissement collectif, le financement du S.P.A.N.C. est assuré par une redevance à la charge des occupants d'une habitation équipée d'un



**L'assainissement non collectif concerne toutes les habitations qui n'évacuent pas leurs eaux usées dans un réseau d'assainissement (tout-à-l'égout) mis à disposition par une commune.*

assainissement non collectif.

Notre commune compte une vingtaine d'installations d'assainissement non collectif. Chaque administré concerné a dû recevoir un courrier qui, entre autre, l'invitait à assister à la réunion d'information du mois d'avril et sera informé de la date du contrôle de son installation par un technicien de Saur France.



ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Les gajonais de l'Ariège avaient préparé avec soin les 10 ans de jumelage. Madame Boutonnier, maire de Gajan dans l'Ariège avait concocté un programme où traditions ariégeoises et traditions gardoises se partageaient l'affiche.

Le temps fort de la journée du samedi fut la cérémonie officielle de l'anniversaire, cérémonie qui commença par un discours de Madame le Maire retraçant l'historique du jumelage, ensuite ce fut autour de M. Nayrou député de la circonscription de se féliciter que des liens d'amitié entre deux communes aussi éloignées fussent aussi vivaces. Renaud André souligna combien il était attaché à ce jumelage et rappela à cette occasion la solidarité dont avait fait preuve

les gajonais de l'Ariège lors des inondations de septembre 2002, n'hésitant pas à affréter un camion conduit par M. Courme conseiller général. Ce dernier au cours de son allocution mit en évidence les points communs entre les deux villages, enfin la parole fut donnée à celui sans qui, rien de tout cela n'aurait eu lieu, Alain Delage.

Pour fêter cet anniversaire notre délégation offrit à M le député, à M le conseiller général, à Mme le maire, à chaque conseiller municipal et aux deux derniers présidents du comité d'animation le livre d'Alain Delage sur Gajan.

Le comité de jumelage offrit un olivier, au tronc double symbolisant les deux communes, qui désormais, trônera sur une place ariégeoise

avec à ses pieds une plaque rappelant cette journée.

Un apéritif d'honneur fut servi dans la grande salle du foyer au cours duquel chacun put apprécier le fromage et la charcuterie des vallées de l'Ariège. Une paella de Fine clôtura cette journée mémorable.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Quelques rappels :

La collecte des ordures ménagères s'effectue le mardi et le samedi. La collecte sélective a lieu le jeudi.

La poubelle (ou le sac bleu) est destinée uniquement aux emballages ménagers comme les bouteilles plastique, les boîtes de conserve, les emballages de lessive, de savons et autres gels... etc.... (inutile de les rincer, il suffit qu'ils soient vides).

Pensons à utiliser les colonnes à papier de notre commune pour y déposer nos papiers, journaux, magazines et prospectus (en attendant l'autocollant « Stop Pub »).

Nous avons également à notre disposition des colonnes à verre destinées au recyclage du verre. Par

ailleurs, n'abandonnons plus sur le site de nos colonnes des couvercles et bouchons (destinés à la poubelle bleue) ou d'autres objets destinés, eux, à la déchetterie de la Rouvière ouverte du mardi au samedi inclus (si vous n'avez pas encore votre carte, venez la retirer à la mairie).

Tous les autres déchets ménagers trouveront leur place dans la poubelle (verte) traditionnelle, à savoir : les déchets de repas, les couches culottes, les articles d'hygiène, les sacs d'aspirateur, les pots de yaourts ... etc.... à destination du traitement par incinération avec valorisation énergétique

(Cependant les déchets organiques peuvent être compostés. Pour acquérir un composteur adressez-vous à la mairie.)

**DEDICACE DU LIVRE SUR GAJAN**

Malgré une chaleur estivale qui aurait incité chacun à profiter des joies de la baignade, les gajanais se sont déplacés nombreux pour assister à la présentation du livre de notre historien local Alain Delage. Ils ont pu profiter de l'exposition de documents marquants de notre histoire communale dont la plupart ont permis d'ouvrir des échanges riches d'anecdotes et de témoignages. Les plus anciens n'ont pas fait l'économie de leur émotion pour commenter avec les gajanais plus récents des histoires qui ont fait la grande histoire.

Au cours de son allocution, le maire a



souligné la qualité du travail de recherche et le sens du détail qui caractérise l'auteur. Il a aussi confirmé l'achat par la municipalité de 50 exemplaires de l'ouvrage pour l'utiliser à faire mieux connaître notre village par nos partenaires et amis.

Un vin d'honneur bien sympathique a permis de confirmer l'ambiance de cette manifestation tandis que l'auteur dédiait son ouvrage...

**NON AU VANDALISME !**

Nous constatons depuis plusieurs mois, dans le village, une augmentation inquiétante d'actes de dégradations à l'égard de bâtiments, de matériels publics. Ces faits, certes isolés, sont inacceptables.

Il s'agit d'une multiplication tout azimut de graffitis sur les murs, bâtiments publics, constructions de la SNCF, qui polluent la qualité paysagère et environnementale dont bénéficie depuis toujours notre village, mais aussi d'une détérioration de matériel, comme les tuiles du mazet au jardin d'enfant, ainsi que du système d'arrosage utilisé pour l'entretien des plantations et plus récemment la cuvette des toilettes des prés totalement et volontairement saccagée.

Chaque année, la Mairie consacre une partie des finances publiques à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie des Gajanais. Rien ne justifie de tels actes gratuits qui consiste à détruire ou dégrader le bien de tous.

La Mairie, pour sa part, va tout mettre en œuvre sur le plan juridique, notamment en lien direct avec la gendarmerie, pour que ces actes de vandalisme ne restent pas impunis.

J'invite l'ensemble des Gajanais, enfants et adultes, car nous sommes tous dépositaires de notre patrimoine, à veiller à mieux le respecter et ainsi préserver notre qualité de vie.

Le Maire



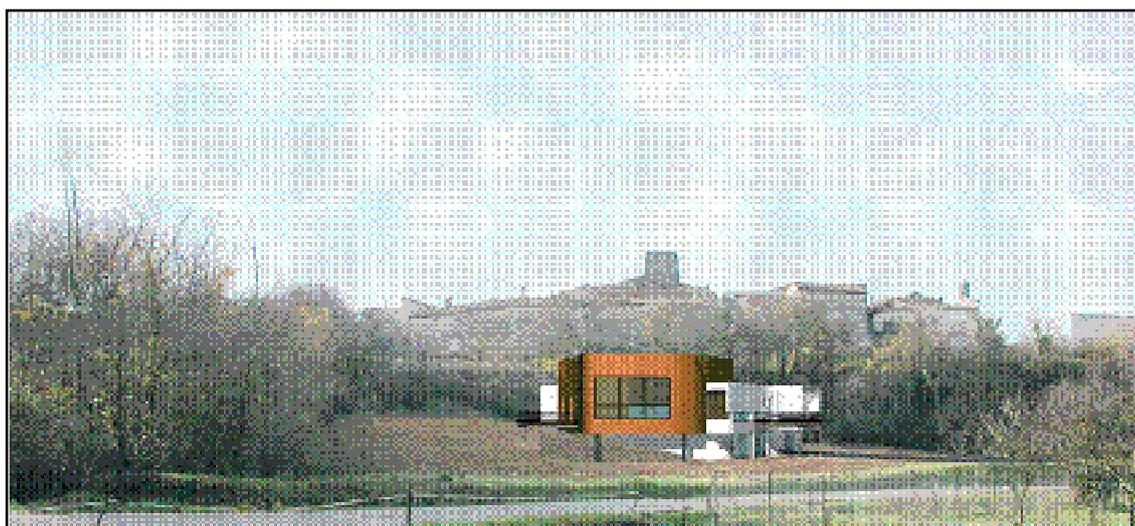


FOYER SOCIO-CULTUREL

Comme vous avez pu le constater sur place, les travaux liés à la construction du foyer socio culturel-bibliothèque ont débuté. S'il ne s'agit pour l'instant que de la préparation du chantier l'ensemble des entreprises est en ordre de marche sous le contrôle de M. Lob du cabinet d'architectes Module 6. Tous ceux qui avaient répondu présents à la réunion publique à l'invitation de la municipalité ont pu profiter des informations concernant chaque aspect de ce dossier. Ainsi, M. Lob a pu présenter l'ensemble des éléments techniques et de création qui l'ont amené à proposer un tel projet ainsi que la façon dont cette élaboration s'est déroulée tant avec les élus qu'avec le comité de pilotage mis en place à cette occasion. Il a pu répondre avec enthousiasme mais aussi avec réalisme à la question de l'auditoire peu nombreux mais intéressé. De son côté, le Maire expliquait l'évolution depuis 2001 de l'étude de ce dossier, rappelait qu'il s'agissait là du projet phare de l'actuel mandat qui correspondait à un réel besoin de la commune. Le montage financier a ensuite été commenté par l'adjoint aux finances qui a présenté un tableau récapitulatif qui mettait en évidence le recours



à l'emprunt sur une période de 25 ans. Depuis, les chiffres ont pu être affinés (subventions et résultat du marché négocié) et le conseil municipal a voté un emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 650 000 € remboursable par annuités de 42 387,17 €. L'état actuel de nos finances permet l'intégration de cette dépense mais nécessite une gestion rigoureuse et maîtrisée de nos futurs budgets. Toutefois, il est clair que la commune n'aura pas de si tôt un tel investissement à reprogrammer.





DE BONNES CHOSES...

Tous les arbres manquants aux entrées du village ont été remplacés



Les berges de la Braune ont été confortées à proximité de la station d'épuration, et du même coup la stabilité du chemin assurée. La technique des gabions (caisson grillagé rempli de cailloux) a été utilisée. Du bon travail.



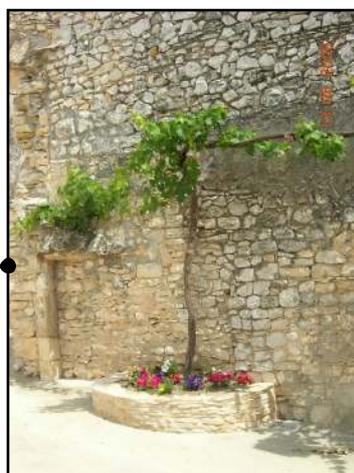
Les enfants de l'école de Gajan de retour d'un spectacle de course camarguaise aux arènes de St Chaptes le 30 mai et le 13 juin prêts pour supporter l'équipe de France de football



Un verger communal a été créé au-dessus de l'ancien réservoir du chemin des Sources



Un petit aménagement rue de la chaise réalisé par nos employés communaux



Le ball-trap organisé par le club omnisports du Conseil Général et de la Préfecture sur le site communal du Pont de Toulon





Le mur de soutènement en prolongement du bâtiment du temple a été joliment restauré et surélevé par un artisan local : Nicolas Huot. (photo pendant les travaux)

...ET DE MOINS BONNES !!!



Vandalisme aux escaliers d'accès au lavoir avec de graves conséquences



Encore des chiens qui vagabondent



Certaines personnes confondent encore (ou plus exactement font semblant de confondre) déchetterie et containers verre ou papier.



Taguages inconsidérés du viaduc



Les WC des prés ont été vandalisés. La réparation a rapidement été effectuée par nos employés communaux.



BREVES EN VRAC

Comme nous avons maintenant l'habitude de le faire une réunion d'accueil des nouveaux Gajanais a été organisée au petit foyer le 17 mars 2006.

La collecte des déchets sera assurée le mardi 15 aout.

Afin de pouvoir aménager les abords du lavoir, les conteneurs verre et papiers vont être transférés sur un emplacement aménagé au tunnel.

Un banc en pierre et bois, très original, réalisé par les élèves du lycée Frédéric Mistral sera mis en place en septembre au tunnel à coté de l'arbre récemment planté qui a été donné à la commune par la famille Dall'aglio.

La servitude de passage entre le lotissement "Le Candoule " et le passage piéton existant du Pailheras a été bornée en accord avec les riverains. Le cheminement piéton va être prochainement réalisé.

Renaud ANDRE est vice président de la communauté de communes Leins Gardonnenque chargé du développement économique et depuis le conseil communautaire du 16 mai 2006 a également en charge la politique enfance jeunesse.

Du fait de la sécheresse mais aussi suite aux abus d'utilisation, la colonne d'eau destinée au remplissage des appareils de traitement a du être fermée.

La commune ne s'est pas encore prononcée pour intégrer dans le domaine communal les parties communes du lotissement Le Candoule car des malfaçons sont apparues. Il s'agit essentiellement de la mauvaise tenue des talus du bassin de rétention. Il a été demandé au lotisseur de procéder à la mise en place d'enrochements pour conforter les talus.

6 nouveaux bancs ont été commandés, ils vont être installés place des écoles, à l'arboretum, au lavoir, au verger au-dessus de l'ancien réservoir du chemin des Sources, et 2 dans les prés sur le terrain de la dalle (avec dossier) ; 4 nouvelles corbeilles à papier seront également mises en place, à l'arboretum, au lavoir, au verger, ainsi qu'au bas de la place de la glacière à coté des bancs existants.

Courant juin, le maire accompagné de l'adjoint à l'urbanisme, a dressé un procès verbal pour une construction réalisée sans autorisation.



Communauté Leins Gardonnenque : LES JEUNES CET ETE

Des activités proposés aux jeunes cet été par la communauté de communes LG.

Après le séjour montagne de février, les rencontres jeunes et les centres de loisirs des vacances d'avril, la communauté de communes

Leins Gardonnenque propose de nombreuses animations aux jeunes pour cet été.

Ci dessous le calendrier des activités :
(Renseignements au 04.66.63.01.11)

4-6 ans	St Geniès	10 juillet au 11 aout (en centre de loisirs)
7-12 ans	Moussac et St Mamert	Activités: eau, créations, sport, préhistoire, la ferme
13-15 ans	Camp VTT	3 au 7 juillet
14-16 ans	Camp art et rues	11 au 13 juillet
14-17 ans	Camps avec jeunes de La Réunion à Cardet	23 au 29 juillet
15-17 ans	Séjour montagne (Camprieu)	7 au 11 aout
Ados	Sorties d'une journée (Mer, ciné, bowling)	18, 19, 20 juillet et 1, 2, 3 aout

Communauté Leins Gardonnenque : SÉJOUR EN FÉVRIER

Nous sommes partis de Saint Génies le lundi 27 Janvier à 9 heures et nous sommes arrivés au Collet d'Alleverd à midi. Les adolescents de 13 à 17 ans présents lors de cette semaine furent encadrés par, Magalie (directrice du séjour) de Marie (coordinatrice enfance-jeunesse à la communauté de communes) et les moniteurs du séjours, Karim, Léo, Julie, Jérémie, Jordi, Delphine et Mickael. Durant cette semaine de nombreuses activités nous ont été proposées.

- Les journées ski et snow-board encadrées pas des moniteurs.
- Des cours particuliers avec des moniteurs des écoles de ski de la station.
- Des films prévus pour les personnes qui ne souhaitaient plus faire de ski pour la journée.
- Une après-midi raquette avec une formation

de la conduite à tenir en cas d'avalanche, cette demi-journée est venue en remplacement de l'activité de chiens de traîneaux annulée au dernier moment.

- Et enfin une Boom pour la dernière soirée passée à la station.

Nous étions 50 adolescents de 13 à 17 ans. Aucune personne ne s'est sentie rejetée et le séjour s'est très bien passé , même si le groupe d'adolescents qui occupait le chalet en même temps que nous nous a causé quelques soucis. Personnellement j'ai beaucoup aimé ce séjour car il m'a permis de faire des connaissances, de progresser en ski et de passer un très bon moment avec mes amis.

Lara Fabre

ETAT CIVIL

NAISSANCES

04/01/2006 : BRUNET Luna Ghislaine Jeannine

03/02/2006 : REMACHA--SCHWALB-VIOLIN David Robby François Karl

06/02/2006 : BOILEAU Axel

21/02/2006 : VOLLE--DUPRES Anna-Jade

29/04/2006 : BAPTISTE Stacy Emilie Frédérique Annick

11/06/2006 : TESSE Noémie, Anna

MARIAGE MONLOUIS Mickaël Ida René et BENEZET Emilie, Ingrid le 24 juin



RPI ECOLE PRIMAIRE: UNE NOUVELLE CLASSE

A la rentrée, une nouvelle classe ouvre ses portes à l'école primaire de Fons. Elle accueillera un cours moyen. Spacieuse et lumineuse, elle permettra aux écoliers du RPI d'apprendre dans d'excellentes conditions.



ECOLE MATERNELLE, UNE RÉUNION BIEN UTILE.

Le jeudi 22 juin s'est tenue dans le foyer de Fons une réunion publique, proposée par le syndicat intercommunal des écoles maternelles afin de répondre aux questions que ne manquaient pas de se poser les parents d'élèves à propos de la nouvelle école maternelle. Cette réunion présidée par William Dumas a permis de faire taire certaines rumeurs et grâce à l'intervention pertinente de M. Zaneti, inspecteur de l'éducation nationale, de nombreuses inquiétudes furent apaisées.

En début de séance, Mme Mascart-Ricordel fit l'historique du projet, expliqua les raisons du retard et précisa les aménagements à apporter au petit foyer pour que celui-ci soit conforme.

Parmi la quarantaine de parents présents, beaucoup s'exprimèrent et abordèrent divers thèmes, parfois surprenants, par exemple la remise en question du RPI, d'autres fois plus pertinents: les nombreux déplacements

imposés à de jeunes enfants, la sécurité aux abords du foyer, les repas à la cantine, le rythme des récréations et le partage de la cour avec les élèves du primaire. A toutes ces questions les membres du syndicat ou Mme Mascart-Ricordel ou M. Dumas ou encore M. Zaneti apportèrent des réponses.

Cette réunion fut l'occasion de présenter Mme Michaud, professeur des écoles, qui va prendre en charge cette moyenne section, qui s'est dite ravie d'être à Fons et qui déjà projette de suivre avec ses élèves l'avancement des travaux sous la forme d'un projet pédagogique.

Bien sûr, on ne peut que regretter que l'école ne soit pas construite pour la rentrée, ce retard dommageable en incombe à Mme Clary, premier architecte concerné. Son successeur M. Blaisel et les membres du syndicat espèrent que les premiers coups de pioche seront donnés dès le mois de juillet.



A l'heure où je couche ces quelques mots, et malgré la trêve relative imposée par la coupe du monde du jeu de ballon rond, le débat politique français semble s'enliser dans des considérations qui semblent bien loin de toute projection idéologique et qui en disent long sur l'état de pensée de notre bonne vieille société.

Ainsi, alors que chaque formation politique travaille à la désignation de son porte drapeau, il est navrant de constater que la plupart des commentaires font fi des éventuelles idées émises au profit d'une focalisation sur la seule personne des candidats et d'une façon si sexiste qu'elle semble d'un autre temps...

Que personne ne vienne ici me contredire; il suffit d'ouvrir ses oreilles et de constater par exemple que la principale prétendante féminine venue de sa province poitevine est quasi systématiquement nommée par son seul prénom alors que les locataires de la place Beauvau ou de l'hôtel Matignon bénéficient eux d'une appellation intégrale (et ce en dépit de la longueur inhérente à l'usage de la particule...)

Ainsi, si le prochain débat présidentiel reste stigmatisé de la sorte, je crains fort que mes concitoyens gajonais ne se laissent aller à nouveau à justifier ainsi leur utilisation des urnes à l'expression de leur désaveu... dont on a, par le passé, déjà mesuré le pourcentage.

C'est solennellement donc que j'exhorte chacun à réfléchir et débattre à la hauteur de ce que mérite notre démocratie qui ne saurait se nourrir d'idées populistes de bas étage ou de démagogie misogyne d'un autre temps.

Quant au sujet de la place de la femme dans notre société... je voudrais simplement rappeler que l'une d'entre elles est adjointe dans notre municipalité et que son prochain départ nous donne l'occasion de mesurer l'ampleur de la tâche accomplie, la dimension de l'engagement, la qualité de l'écoute...

Alors pour vous Madame Roca, et pour toutes celles qui sont aussi de grandes dames, le marquis vous salue.

Chapeau bas !

Marquis du Col de Cygne de la Tourelle du Griffon